



MAIRIE DE SAINT NAZAIRE

Téléphone : 04.66.89.66.18

Le Conseil Municipal est convoqué, le Vendredi 24 Novembre 2023 à 18h15,
en Mairie de Saint-Nazaire.

L'ordre du jour de la réunion porte sur les questions suivantes :

- 1° - Approbation du procès-verbal du 17 octobre 2023
- 2° - Présentation du rapport d'activité 2022 de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
- 3° - Adhésion au Syndicat des Massifs du Gard Rhodanien (SIVU) de la commune de Cavillargues
- 4° - Décision Modificative n° 1 – Budget Général
- 5° - Attribution d'une subvention à l'ADAPEI 30
- 6° - Attribution d'une subvention au Club Le Bienvenu
- 7° - Olympiades dans le cadre du Label Terres de Jeux 2024
- 8° - Liste des Dépenses à imputer sur le compte 623 – Fêtes et Cérémonies
- 9° - Autorisation de supprimer des documents du fond de la Bibliothèque Municipale
- 10° - Zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables (ENR) ainsi que leurs ouvrages connexes
- 11° - Convention avec l'association « les papillons » pour déposer une boîte aux lettres au groupe scolaire Léona Tribes pour signaler les maltraitances d'enfants
- 12° - Compte-Rendu des décisions du Maire prises dans le cadre de l'article L. 2342-2 du CGCT
- 13° - Questions Diverses

Fait à la Mairie, le 20 Novembre 2023

Le Maire, M. MISSOUR Gérald

Sceau de la Mairie



Le Maire

G. MISSOUR